## **CFA** 02 43 66 06 91

Lycée 02 43 68 24 93

**CFPPA** 02 43 68 24 97



321, route de Saint-Nazaire CS 81319

**53013 LAVAL CEDEX** 

E-mail: cfa.mayenne@educagri.fr

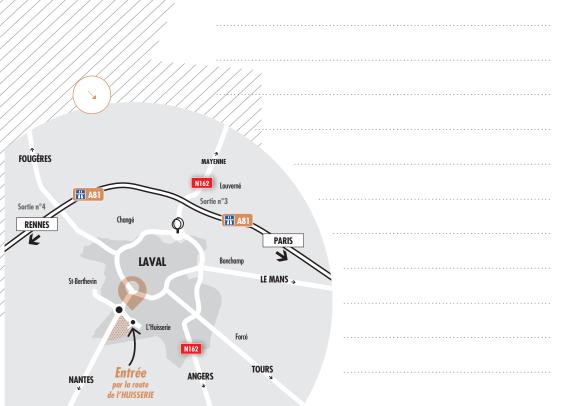
www.agricampus-laval.fr

facebook.com/mayenne.cfa





**NOTES**:



**CAPa** Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole **OPTION:** PALEFRENIER-SOIGNEUR

MIEUX CONNAÎTRE LE CFA

3 MODULES COMMUNS	
■ MG 1 - Histoire/Géographie (48h) - Éducation SocioCulturelle (2 Mathématiques (96h) - Informatique (12h) Sciences Économiques Sociales Générales (24h)	<b>6h)</b> 206 h
■ MG 2 - Français (90h) Éducation Physique Sportive/Bio du sport (72h)	162 h
■ MG 3 - Anglais (48h)	48 h
416 h	

5 MODULES PROFESSIONNELS		
■ MP 1 - Économie	26 h	
■ MP 2 - Sciences et Techniques des équipements	46 h	
■ MP 3 - Hippologie	180 h	
■ MP 4 - Pratique Professionnelle	50 h	
■ MIP - Module d'Initiation Professionnelle	62 h	
364 h		

AUTRES DISCIPLINES		
■ Pluri-activités	34 h	
Renforcement vers Bac Pro / Autres	12 h	
■ Stage Collectif	14 h	
60 h		

\*Horaires indicatifs

Des parcours individualisés peuvent être proposés pour tenir compte :

- d'acquis antérieurs reconnus
- de difficultés scolaires (soutien)
- de jeunes en situation de handicap

## PUBLIC VISÉ



- Être âgé(e) de 16 à 29 ans, ou 15 ans si issu de 3ème (à la signature du contrat)
- Jeunes en poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage
- Jeunes en reconversion
- Jeunes en situation de handicap

BAC Pro **CGEH** 

# **POSITIONNEMENT** DANS LA FILIÈRE



#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

■ Devenir **salarié employé** dans des haras et des exploitations d'élevage de chevaux, dans des centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux de course au trot ou au galop, et dans tout secteur de la valorisation des équidés.



#### **CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION**

- L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour).
- Justifier d'un contrat d'apprentissage, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France.
- Être en possession d'une fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur.
- Entrées permanentes.



#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Remplir et renvoyer le dossier de pré-inscription.

À NOTER : Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec le maître d'apprentissage.

#### **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- Présentiel et alternance.
- Travaux en plateau technique et entreprise.
- Distanciel.



## **ORGANISATION DE LA FORMATION**

- La durée est de 840 heures sur 2 ans.
- Le contrat d'apprentissage peut débuter à partir de juillet de la 1ère année de formation.
- Le 1er regroupement au CFA aura lieu en septembre.
- La formation annuelle se répartit comme suit :
- Entreprise : 35 semaines + 5 semaines de congés payés.
- CFA: 12 semaines soit 420 heures de formation générale et technologique.
- La semaine de cours commence le lundi à 11H00 et se termine le vendredi à 15H00 (sauf cas
- La relation CFA/Entreprise/Famille est assurée en cours de formation par :
- Le tuteur : Celui-ci fera un point téléphonique avec l'employeur en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise,
- Un formateur : Se rend en entreprise 1 fois/an
- Le livret de liaison : Suivi permanent des 2 lieux de formation.



#### **OBTENTION DU DIPLÔME**

L'examen se déroule en :

- 13 CCF (Contrôle en Cours de Formation): 1 écrit (Math-SESG) et 12 oraux ou pra-
- 1 épreuve terminale en Zootechnie : oral.



Seule la signature du contrat d'apprentissage permet le démarrage de la formation.

Pour des informations supplémentaires (métiers, rémunération), se rendre sur le site www.agricampus-laval.fr.



**EXPLOITEZ LES POSSIBILITÉS** QUI S'OFFRENT À VOUS...





Dans le cadre **de la filière cheval** il est possible d'étendre ses connaissances en préparant :

- Un Brevet Professionnel Responsable d'une Entreprise Hippique (BP REH).
- Un Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique (C.G.E.H.).
- Un CAPa dans une autre spécialité.









